



**Communiqué de candidature pour l'inscription au Mastère professionnel en  
« Ingénierie Avancée des Systèmes Robotisés et Intelligence Artificielle»**

**(IASRIA)**

**Formation à distance**

**en co-diplômation (UVT & ENSIT)  
2024-2025**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis (ENSIT) de l'Université de Tunis, annoncent l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année (M1) du «**Mastère professionnel en Ingénierie Avancée des Systèmes Robotisés et Intelligence Artificielle**» (IASRIA).

L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant les deux ans de formation (M1 et M2) et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent en présentiel les samedis et dimanches de chaque demi semestre dans un centre d'examen de l'ENSIT.

<b>Qui peut postuler?</b>
Peuvent postuler pour ce mastère, les candidats titulaires d'une licence, d'une maîtrise, d'un mastère, ou d'un diplôme d'ingénieur en Informatique, Génie Électrique, mécatronique ou équivalent. Les candidats sont appelés à justifier leur motivation par la rédaction d'un document montrant les objectifs professionnels attendus à travers l'inscription à ce mastère.
<b>Comment s'inscrire?</b>
<b>1<sup>ère</sup> étape: Préinscription en ligne</b>
✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT <b>au plus tard le 19 août 2024.</b>  Le lien de préinscription est le suivant :  <a href="http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=1-IASRIA-315">http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=1-IASRIA-315</a>

**Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription en ligne, sont les suivantes:**

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT ;
- CV ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Extrait de naissance en français ;
- Copie du baccalauréat et du relevé des notes ;
- Copie de tous les diplômes universitaires et les relevés de notes pour toutes les années universitairesy compris les années de redoublement;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance des établissements d'enseignement supérieur privé ;
- Attestations de travail, de stages ou tout autre document attestent l'expérience professionnelle, classées par ordre chronologique ;
- Attestations de formation ;
- Une lettre de motivation montrant l'intérêt pour poursuivre le mastère, les objectifs professionnels recherchés et l'aptitude à inscrire cette formation dans un projet professionnel précis.

***NB: Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante entraîne systématiquement le rejet de la candidature.***

**Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription, merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.**

## **2<sup>ème</sup> étape: Dépôt de dossier**

✓ Une fois la sélection est faite, **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.**

**Seuls les candidats présélectionnés** seront appelés à finaliser l'inscription par le dépôt ou l'envoi par voie postale de la version papier de toutes les pièces déjà déposées en ligne (la date faisant foi est celle de réception du bureau d'ordre de l'UVT et non celle de l'envoi).

Adresse postale :

**Université Virtuelle de Tunis  
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis.**

**Les droits d'inscription:**

✓ **1606.000 DT / année universitaire (1500 + 07% TVA + 1.000 DT droit de timbre).**

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'UVT **au plus tard le 18 septembre 2024.**

**Etudiants étrangers :**

Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et que **vous possédez un identifiant unique** délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.

**Important :**

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/iasria>

**13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis**

**Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254**

**Fax : +216 71 903 603**

**[www.uvt.rnu.tn](http://www.uvt.rnu.tn)**